

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006679300171	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI GRAND ANNECY
--	---

POSTE COMPTABLE DE : SGC ANNECY

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Compte administratif

BUDGET : BUDGET ANNEXE SEMNOZ (2)

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 4

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 11

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 13

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 14

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 15

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 17

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 18

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 22

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 23

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 24

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement 26

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 27

A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes 28

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 29

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 30

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 31

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement Sans Objet

A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées 32

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers Sans Objet

A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 33

A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties 34

A8.3 - Opérations liées aux cessions 35

A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées 36

A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties 37

A10 - Etat des travaux en régie Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 38

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 41

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

42

- (1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
- (2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
- (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 2 391 181,04	G 3 583 282,18	G-A 1 192 101,14
	Section d'investissement	B 901 065,29	H 1 455 140,14	H-B 554 074,85

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 485 576,18 (si déficit)	I 0,00 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 391 701,15 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 4 169 523,66	Q= G+H+I+J 5 038 422,32	=Q-P 868 898,66

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 76 196,91	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 76 196,91	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 2 876 757,22	= G+I+K 3 583 282,18	706 524,96
	Section d'investissement	= B+D+F 1 368 963,35	= H+J+L 1 455 140,14	86 176,79
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 4 245 720,57	= G+H+I+J+K+L 5 038 422,32	792 701,75

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 76 196,91	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	35 650,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 624,41	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	32 922,50	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 339 542,00	586 633,09	48 366,64	0,00	704 542,27
012	Charges de personnel, frais assimilés	920 000,00	831 428,22	3 827,88	0,00	84 743,90
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 208,00	2 189,17	0,00	0,00	18,83
Total des dépenses de gestion courante		2 261 750,00	1 420 250,48	52 194,52	0,00	789 305,00
66	Charges financières	170 000,00	103 929,08	33 346,39	0,00	32 724,53
67	Charges exceptionnelles	31 600,00	30 147,69	0,00	0,00	1 452,31
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 463 350,00	1 554 327,25	85 540,91	0,00	823 481,84
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	751 320,00	751 312,88			7,12
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		751 320,00	751 312,88			7,12
TOTAL		3 214 670,00	2 305 640,13	85 540,91	0,00	823 488,96
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		485 576,18				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	29 000,00	69 909,57	0,00	0,00	-40 909,57
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 216 470,00	1 227 479,84	0,00	0,00	988 990,16
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 243 000,00	1 308 320,53	0,00	0,00	-65 320,53
75	Autres produits de gestion courante	95 000,00	71 497,16	0,00	0,00	23 502,84
Total des recettes de gestion courante		3 583 470,00	2 677 207,10	0,00	0,00	906 262,90
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	6 776,18	804 263,91	0,00	0,00	-797 487,73
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		3 590 246,18	3 481 471,01	0,00	0,00	108 775,17
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	110 000,00	101 811,17			8 188,83
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		110 000,00	101 811,17			8 188,83
TOTAL		3 700 246,18	3 583 282,18	0,00	0,00	116 964,00
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		0,00				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.
 (2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
 (3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 (4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.
 (5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	40 000,00	4 350,00	35 650,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	344 413,39	335 032,86	7 624,41	1 756,12
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	95 646,80	55 127,17	32 922,50	7 597,13
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	480 060,19	394 510,03	76 196,91	9 353,25
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	405 000,00	404 744,09	0,00	255,91
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	405 000,00	404 744,09	0,00	255,91
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	885 060,19	799 254,12	76 196,91	9 609,16
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	110 000,00	101 811,17	0,00	8 188,83
041	Opérations patrimoniales (2)	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	115 000,00	101 811,17	0,00	13 188,83
	TOTAL	1 000 060,19	901 065,29	76 196,91	22 797,99
	Pour information	391 701,15	0,00	0,00	0,00
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	637 541,34	703 827,26	0,00	-66 285,92
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	637 541,34	703 827,26	0,00	-66 285,92
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	637 541,34	703 827,26	0,00	-66 285,92
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	751 320,00	751 312,88	0,00	7,12
041	Opérations patrimoniales (2)	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	756 320,00	751 312,88	0,00	5 007,12
	TOTAL	1 393 861,34	1 455 140,14	0,00	-61 278,80
	Pour information	0,00	0,00	0,00	0,00
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	634 999,73		634 999,73
012	Charges de personnel, frais assimilés	835 256,10		835 256,10
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 189,17		2 189,17
66	Charges financières	137 275,47	0,00	137 275,47
67	Charges exceptionnelles	30 147,69	9 800,00	39 947,69
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	741 512,88	741 512,88
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		1 639 868,16	751 312,88	2 391 181,04

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	485 576,18
--	-------------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 876 757,22
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	101 811,17	101 811,17
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	404 744,09	0,00	404 744,09
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	4 350,00	0,00	4 350,00
21	Immobilisations corporelles (6)	335 032,86	0,00	335 032,86
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	55 127,17	0,00	55 127,17
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		799 254,12	101 811,17	901 065,29

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	391 701,15
--	-------------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	1 292 766,44
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.
 (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 (4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 (5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	69 909,57		69 909,57
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 227 479,84		1 227 479,84
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	1 308 320,53		1 308 320,53
75	Autres produits de gestion courante	71 497,16		71 497,16
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	804 263,91	101 811,17	906 075,08
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		3 481 471,01	101 811,17	3 583 282,18

+	
R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00

=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 583 282,18

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	703 827,26	0,00	703 827,26
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	9 800,00	9 800,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		741 512,88	741 512,88
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		703 827,26	751 312,88	1 455 140,14

+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	0,00

+	
AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00

=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 455 140,14

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.
 (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
 (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	1 339 542,00	586 633,09	48 366,64	0,00	704 542,27
604	Achats d'études, prestations de services	35 000,00	42 268,81	0,00	0,00	-7 268,81
605	Achats de matériel, équipements	39 092,00	8 990,24	0,00	0,00	30 101,76
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	100 000,00	48 452,46	44 307,22	0,00	7 240,32
6063	Fournitures entretien et petit équipt	612 580,00	12 884,80	0,00	0,00	599 695,20
6064	Fournitures administratives	5 000,00	10 640,39	0,00	0,00	-5 640,39
6066	Carburants	35 000,00	20 242,98	0,00	0,00	14 757,02
6068	Autres matières et fournitures	102 500,00	47 597,70	0,00	0,00	54 902,30
6132	Locations immobilières	16 000,00	13 200,63	0,00	0,00	2 799,37
6135	Locations mobilières	20 000,00	9 591,73	0,00	0,00	10 408,27
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	11 000,00	25 961,86	0,00	0,00	-14 961,86
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	44 820,00	27 488,99	0,00	0,00	17 331,01
61551	Entretien matériel roulant	30 000,00	24 294,81	0,00	0,00	5 705,19
6156	Maintenance	3 900,00	1 526,88	0,00	0,00	2 373,12
6161	Multirisques	9 000,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
6168	Autres	11 200,00	11 311,50	0,00	0,00	-111,50
618	Divers	58 000,00	64 191,06	2 360,00	0,00	-8 551,06
6221	Commissions et courtages sur achats	1 000,00	21 625,49	1 699,42	0,00	-22 324,91
6222	Commissions et courtages sur ventes	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	6 000,00	0,00	0,00	-1 000,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6238	Divers	12 000,00	18 384,50	0,00	0,00	-6 384,50
6251	Voyages et déplacements	1 600,00	329,14	0,00	0,00	1 270,86
6257	Réceptions	1 000,00	901,58	0,00	0,00	98,42
6262	Frais de télécommunications	5 500,00	1 649,40	0,00	0,00	3 850,60
627	Services bancaires et assimilés	0,00	3 496,97	0,00	0,00	-3 496,97
6281	Concours divers (cotisations)	50,00	4 015,38	0,00	0,00	-3 965,38
6283	Frais de nettoyage des locaux	13 000,00	9 288,14	0,00	0,00	3 711,86
6287	Remboursements de frais	148 500,00	144 987,65	0,00	0,00	3 512,35
63512	Taxes foncières	8 800,00	7 310,00	0,00	0,00	1 490,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	920 000,00	831 428,22	3 827,88	0,00	84 743,90
6211	Personnel intérimaire	271 000,00	309 366,07	0,00	0,00	-38 366,07
6218	Autre personnel extérieur	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6411	Salaires, appointements, commissions	297 000,00	270 446,47	0,00	0,00	26 553,53
6413	Primes et gratifications	0,00	26 944,64	0,00	0,00	-26 944,64
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	235 000,00	154 345,74	0,00	0,00	80 654,26
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	2 910,25	3 827,88	0,00	-6 738,13
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	2 658,55	0,00	0,00	-2 658,55
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	63 400,00	28 809,62	0,00	0,00	34 590,38
6475	Médecine du travail, pharmacie	600,00	591,00	0,00	0,00	9,00
6476	Vêtements de travail	3 000,00	471,96	0,00	0,00	2 528,04
648	Autres charges de personnel	40 000,00	34 883,92	0,00	0,00	5 116,08
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 208,00	2 189,17	0,00	0,00	18,83
6574	Subv. exploitat° personne droit privé	2 188,00	2 188,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	20,00	1,17	0,00	0,00	18,83
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		2 261 750,00	1 420 250,48	52 194,52	0,00	789 305,00
66	Charges financières (b) (5)	170 000,00	103 929,08	33 346,39	0,00	32 724,53
66111	Intérêts réglés à l'échéance	160 000,00	157 394,83	0,00	0,00	2 605,17
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	10 000,00	-53 465,75	33 346,39	0,00	30 119,36
67	Charges exceptionnelles (c)	31 600,00	30 147,69	0,00	0,00	1 452,31
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	15,00	0,00	0,00	-15,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 600,00	3 194,69	0,00	0,00	405,31
678	Autres charges exceptionnelles	28 000,00	26 938,00	0,00	0,00	1 062,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		2 463 350,00	1 554 327,25	85 540,91	0,00	823 481,84
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	751 320,00	751 312,88			7,12
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	1 320,00	9 800,00			-8 480,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	750 000,00	741 512,88			8 487,12
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		751 320,00	751 312,88			7,12
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		751 320,00	751 312,88			7,12
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 214 670,00	2 305 640,13	85 540,91	0,00	823 488,96
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		485 576,18				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	33 346,39
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	53 465,75
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-20 119,36

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
 (3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
 (4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
 (5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
 (6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
 (7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
 (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	29 000,00	69 909,57	0,00	0,00	-40 909,57
64198	Autres remboursements	29 000,00	69 909,57	0,00	0,00	-40 909,57
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 216 470,00	1 227 479,84	0,00	0,00	988 990,16
7061	Transport de voyageur	0,00	1 227 479,84	0,00	0,00	-1 227 479,84
7063	Produits de l'affrètement	2 198 470,00	0,00	0,00	0,00	2 198 470,00
7068	Services accessoires transports	18 000,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 243 000,00	1 308 320,53	0,00	0,00	-65 320,53
7471	Subv. exploitat° État	0,00	665 320,53	0,00	0,00	-665 320,53
7475	Subv. exploitat° Groupements	1 243 000,00	643 000,00	0,00	0,00	600 000,00
75	Autres produits de gestion courante	95 000,00	71 497,16	0,00	0,00	23 502,84
752	Revenus des immeubles	20 000,00	16 156,42	0,00	0,00	3 843,58
757	Redevances des fermiers, concession..	75 000,00	55 339,04	0,00	0,00	19 660,96
7588	Autres	0,00	1,70	0,00	0,00	-1,70
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		3 583 470,00	2 677 207,10	0,00	0,00	906 262,90
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	6 776,18	804 263,91	0,00	0,00	-797 487,73
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	163,91	0,00	0,00	-163,91
774	Subventions exceptionnelles	0,00	798 250,00	0,00	0,00	-798 250,00
775	Produits cessions d'éléments d'actif	0,00	5 850,00	0,00	0,00	-5 850,00
778	Autres produits exceptionnels	6 776,18	0,00	0,00	0,00	6 776,18
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		3 590 246,18	3 481 471,01	0,00	0,00	108 775,17
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	110 000,00	101 811,17			8 188,83
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	110 000,00	101 811,17			8 188,83
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		110 000,00	101 811,17			8 188,83
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		3 700 246,18	3 583 282,18	0,00	0,00	116 964,00
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.
 (3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
 (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
 (5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.
 (6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	40 000,00	4 350,00	35 650,00	0,00
2031	Frais d'études	40 000,00	4 350,00	35 650,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	344 413,39	335 032,86	7 624,41	1 756,12
2121	Aménagement Terrains nus	0,00	150,00	0,00	-150,00
2154	Matériel industriel	319 020,00	298 372,49	2 366,31	18 281,20
2157	Aménagements matériel industriel	17 914,19	15 209,62	2 743,60	-39,03
2182	Matériel de transport	0,00	405,00	0,00	-405,00
2183	Matériel de bureau et informatique	7 479,20	17 558,20	2 514,50	-12 593,50
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	3 337,55	0,00	-3 337,55
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	95 646,80	55 127,17	32 922,50	7 597,13
2315	Installat°, matériel et outillage techni	95 646,80	55 127,17	32 922,50	7 597,13
Total des dépenses d'équipement		480 060,19	394 510,03	76 196,91	9 353,25
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	405 000,00	404 744,09	0,00	255,91
1641	Emprunts en euros	405 000,00	404 744,09	0,00	255,91
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		405 000,00	404 744,09	0,00	255,91
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		885 060,19	799 254,12	76 196,91	9 609,16
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	110 000,00	101 811,17		8 188,83
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	110 000,00	101 811,17		8 188,83
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	110 000,00	77 171,17		32 828,83
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	0,00	24 640,00		-24 640,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	5 000,00	0,00		5 000,00
2313	Constructions	5 000,00	0,00		5 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		115 000,00	101 811,17		13 188,83
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 000 060,19	901 065,29	76 196,91	22 797,99
Pour information		391 701,15			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
 (3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
 (4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
 (6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	637 541,34	703 827,26	0,00	-66 285,92
1312	Subv. équipt Régions	280 000,00	272 363,00	0,00	7 637,00
1313	Subv. équipt Départements	357 541,34	431 464,26	0,00	-73 922,92
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		637 541,34	703 827,26	0,00	-66 285,92
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		637 541,34	703 827,26	0,00	-66 285,92
021	Virement de la section d'exploitation	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	751 320,00	751 312,88		7,12
2156	Matériel de transport d'exploitation	1 320,00	9 800,00		-8 480,00
28031	Frais d'études	0,00	1 415,50		-1 415,50
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	0,00	311,98		-311,98
28121	Aménagement Terrains nus	0,00	61 638,16		-61 638,16
28131	Bâtiments	0,00	31 721,19		-31 721,19
28143	Constr. / sol d'autrui-Droit superficie	0,00	57 164,33		-57 164,33
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	435 349,67		-435 349,67
28157	Aménagements des matériels industriels	750 000,00	41 833,22		708 166,78
28181	Installations générales, agencements	0,00	94 537,77		-94 537,77
28182	Matériel de transport	0,00	9 243,40		-9 243,40
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	3 565,28		-3 565,28
28188	Autres	0,00	4 732,38		-4 732,38
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		751 320,00	751 312,88		7,12
041	Opérations patrimoniales (6)	5 000,00	0,00		5 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	5 000,00	0,00		5 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		756 320,00	751 312,88		5 007,12
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 393 861,34	1 455 140,14	0,00	-61 278,80
Pour information		0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					9 217 900,00									
1641 Emprunts en euros (total)					9 217 900,00									
9000	CREDIT AGRICOLE	23/09/2011	01/01/2019	10/02/2019	75 000,00	F	Taux fixe à 4.57 %	4,570	4,570	EUR	A	P	O	A-1
9001	CREDIT AGRICOLE	23/09/2011	01/01/2019	10/02/2019	162 600,00	F	Taux fixe à 4.57 %	4,570	4,570	EUR	A	P	O	A-1
9002	CREDIT AGRICOLE	22/03/2013	01/01/2019	01/02/2019	164 000,00	F	Taux fixe à 4.16 %	4,160	4,225	EUR	T	P	O	A-1
9003	CREDIT AGRICOLE	22/03/2013	01/01/2019	01/02/2019	36 000,00	F	Taux fixe à 3.7 %	3,700	3,752	EUR	T	P	O	A-1
9004	CAISSE D'EPARGNE	05/07/2007	01/01/2019	02/01/2019	1 680 000,00	F	Taux fixe à 4.55 %	4,550	4,616	EUR	A	P	O	A-1
9005	CAISSE D'EPARGNE	16/10/2017	01/01/2019	25/03/2019	1 000 000,00	F	Taux fixe à 1.91 %	1,910	1,910	EUR	A	P	O	A-1
9006	CAISSE D'EPARGNE	09/12/2013	01/01/2019	15/02/2019	514 600,00	F	Taux fixe à 3.27 %	3,270	3,270	EUR	A	P	O	A-1
9009	CREDIT AGRICOLE	28/03/2006	01/01/2019	21/03/2019	123 200,00	F	Taux fixe à 3.65 %	3,650	3,700	EUR	T	P	O	A-1
9010	CREDIT AGRICOLE	01/02/2010	01/01/2019	04/03/2019	100 000,00	F	Taux fixe à 4.05 %	4,050	4,112	EUR	T	P	O	A-1
9011	CREDIT AGRICOLE	01/02/2010	01/02/2010	04/03/2019	262 500,00	F	Taux fixe à 4.05 %	4,050	4,112	EUR	T	P	O	A-1
9012	CAISSE D'EPARGNE	16/07/2018	01/01/2019	25/01/2019	2 600 000,00	F	Taux fixe à 1.81 %	1,810	1,810	EUR	A	P	O	A-1
9013	SFIL CAFFIL	19/07/2018	03/09/2018	01/10/2019	2 500 000,00	F	Taux fixe à 1.68 %	1,680	1,680	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

GRAND ANNECY - BUDGET ANNEXE SEMNOZ - CA - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					9 217 900,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		6 574 744,06					404 744,09	157 394,83	0,00	99 417,31
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		6 574 744,06					404 744,09	157 394,83	0,00	99 417,31
9000	N	0,00	A-1	30 745,33	4,11	F	Taux fixe à 4.57 %	4,556	5 366,85	1 650,33	0,00	1 248,94
9001	N	0,00	A-1	66 655,70	4,11	F	Taux fixe à 4.57 %	4,556	11 635,36	3 577,90	0,00	2 707,71
9002	N	0,00	A-1	83 639,44	6,33	F	Taux fixe à 4.16 %	4,149	10 985,45	3 766,51	0,00	570,24
9003	N	0,00	A-1	6 280,37	1,33	F	Taux fixe à 3.7 %	3,693	3 998,13	325,27	0,00	38,08
9004	N	0,00	A-1	654 609,77	5,00	F	Taux fixe à 4.55 %	4,601	92 811,31	34 574,45	0,00	30 115,68
9005	N	0,00	A-1	859 140,57	20,23	F	Taux fixe à 1.91 %	1,905	33 007,59	17 040,03	0,00	12 535,10
9006	N	0,00	A-1	113 497,36	1,12	F	Taux fixe à 3.27 %	3,259	54 067,76	5 479,38	0,00	3 247,44
9009	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 3.65 %	3,691	5 278,46	72,36	0,00	0,00
9010	N	0,00	A-1	52 414,11	8,43	F	Taux fixe à 4.05 %	4,040	5 067,67	2 251,69	0,00	153,31
9011	N	0,00	A-1	137 586,52	8,43	F	Taux fixe à 4.05 %	4,040	13 302,68	5 910,68	0,00	402,44
9012	N	0,00	A-1	2 318 168,69	21,07	F	Taux fixe à 1.81 %	1,805	85 177,24	43 500,56	0,00	39 045,04
9013	N	0,00	A-1	2 252 006,20	21,75	F	Taux fixe à 1.68 %	1,675	84 045,59	39 245,67	0,00	9 353,33
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

GRAND ANNECY - BUDGET ANNEXE SEMNOZ - CA - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		6 574 744,06					404 744,09	157 394,83	0,00	99 417,31

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	12	0	0	0	0
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	6 574 744,06	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1 000 €	20/12/2018

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Subvention d'équipement finançant des biens immobiliers, du matériel ou des études	5	16/11/2017
L	Subvention d'équipement finançant des installations ou des biens immobiliers	30	16/11/2017
L	Subvention d'équipement finançant des projets d'infrastructures d'intérêt national	40	16/11/2017
L	Subvention d'équipement reçues selon la même durée que le bien financé	0	16/11/2017
L	Matériel, mobilier, outillage < 1000 € TTC	1	16/11/2017
L	Frais d'études non suivies de réalisation	5	16/11/2017
L	Frais de recherche et de développement	5	16/11/2017
L	Concession, droits similaires, brevet et licence	5	16/11/2017
L	Logiciel	3	16/11/2017
L	Frais relatifs aux documents d'urbanisme	10	16/11/2017
L	Voiture, fourgon, fourgonnette, cycle et cyclomoteur	5	16/11/2017
L	Autres camions	8	16/11/2017
L	Mobilier	10	16/11/2017
L	Mobilier urbain	10	16/11/2017
L	Outillage	5	16/11/2017
L	Matériel de bureau électrique et électronique	5	16/11/2017
L	Gros matériel > 3 000 € TTC	10	16/11/2017
L	Matériel informatique	3	16/11/2017
L	Matériels classiques < 3 000 € TTC	5	16/11/2017
L	Construction (pour immeuble de rapport)	50	16/11/2017
L	Bâtiment léger, abri, chalet	10	16/11/2017
L	Travaux de réfection et aménagement	15	16/11/2017
L	Construction et extension de parking	35	16/11/2017
L	Eclairage public	20	16/11/2017
L	Signalisation	10	16/11/2017
L	Autres agencements et aménagements de terrains	20	16/11/2017

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		515 000,00	I 506 555,26
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		405 000,00	404 744,09
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	405 000,00	404 744,09
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		110 000,00	101 811,17
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	110 000,00	101 811,17
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	506 555,26	76 196,91	391 701,15	974 453,32

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		750 000,00	741 512,88
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		750 000,00	741 512,88
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	0,00	1 415,50
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	0,00	311,98
28121	Aménagement Terrains nus	0,00	61 638,16
28131	Bâtiments	0,00	31 721,19
28143	Constr. / sol d'autrui-Droit superficie	0,00	57 164,33
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	435 349,67
28157	Aménagements des matériels industriels	750 000,00	41 833,22
28181	Installations générales, agencements	0,00	94 537,77
28182	Matériel de transport	0,00	9 243,40
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	3 565,28
28188	Autres	0,00	4 732,38
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	741 512,88	0,00	0,00	0,00	741 512,88

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	974 453,32
Ressources propres disponibles	741 512,88
Solde	V = IV – II (3)
	-232 940,44

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
03/02/2021	2 PC HP PPROBOOK 650 G8	1 679,20	0,00	3
26/02/2021	DAMEUSE PISTENBULLY 600 SELECT	265 850,00	0,00	10
26/02/2021	CHEMINEE LE CHATILLON	2 800,03	0,00	15
26/02/2021	Motoneige Yamaha RsViking	4 900,00	0,00	5
15/03/2021	Lot équipement ski	16 297,40	0,00	10
15/03/2021	REALISATION PLAN DES PISTES	4 000,00	0,00	10
15/03/2021	TENUES SEMNOZ 2021	3 131,55	0,00	5
02/04/2021	Isuzu D-Max CV834FP	16 225,09	0,00	5
12/05/2021	REGULARISATION TVA 2019	14,00	0,00	1
12/05/2021	REGULARISATION TVA 2019	24,00	0,00	1
11/06/2021	Webcam BAUGES + Player TV	870,00	0,00	3
11/06/2021	MATERIEL POMPAGE	1 860,59	0,00	5
14/06/2021	DIAGNOSTIC SECURITE INCENDIE PMR	4 350,00	0,00	5
14/06/2021	REGULARISATION TVA SEMNOZ 2020	765,00	0,00	1
14/06/2021	TVA DACIA DUSTER FS671EF	405,00	0,00	1
14/06/2021	REGULARISATION TVA SEMNOZ 2020	40,00	0,00	1
14/06/2021	REGULARISATION TVA SEMNOZ 2020	206,00	0,00	1
16/09/2021	Écran SAMSUNG 55"	8 450,00	0,00	5
23/11/2021	9 PC HP ProDesk 400 G6	7 365,00	0,00	3
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		339 232,86	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D’IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d’acquisition (coût historique)	Durée de l’amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
09/03/2021	SIPAS - DAMEUSE PRINOTH EVEREST POWER	14 000,00	10	4 200,00	9 800,00	0,00	-9 800,00
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		14 000,00					-9 800,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	5 850,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	9 800,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur Pal	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		8,00	0,00	8,00	0,00	8,00	8,00
Assistant gestion adm.		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Electro-mécanicien adj.		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
RE Remontées mécaniques		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Resp Damage /Maintenance		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Resp. Nordique/ Act. été		2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Resp. Sécu. des Pistes		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Responsable des ventes		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		9,00	0,00	9,00	0,00	9,00	9,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				221 798,24		
Assistant gestion adm.	A	OTR	'864	26 170,33	A CDI	CDI
Electro-mécanicien adj.		OTR		29 314,48	A CDI	CDI
Ingénieur Pal		TECH		0,00	A CONT-Catégorie A	A
RE Remontées mécaniques		OTR		40 444,52	A CDI	CDI
Resp Damage /Maintenance		OTR		30 554,23	A CDI	CDI
Resp. Nordique/ Act. été		OTR		62 602,03	A CDI	CDI
Resp. Sécu. des Pistes		OTR		0,00	A CDI	CDI
Responsable des ventes		OTR		32 712,65	A CDI	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				186 017,02		
Agent de remontée méca.		OTR		33 751,07	3-b CONT-Saisonnier	A
Conducteur Téléski		OTR		56 372,26	3-b CONT-Saisonnier	A
Dameur		OTR		21 222,17	3-b CONT-Saisonnier	A
Hôte d'accueil		OTR		7 255,81	3-b CONT-Saisonnier	A
Pisteur Secouriste		OTR		44 939,45	3-b CONT-Saisonnier	A
Resp. Sécu. des Pistes		OTR		14 888,66	3-b CONT-Saisonnier	A
Responsable des ventes		OTR		7 587,60	3-b CONT-Saisonnier	A
TOTAL GENERAL				407 815,26		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

GRAND ANNECY - BUDGET ANNEXE SEMNOZ - CA - 2021

- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 95
Nombre de membres présents : 90
Nombre de suffrages exprimés : 89
VOTES :
Pour : 89
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 06/05/2022

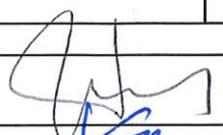
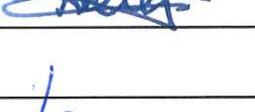
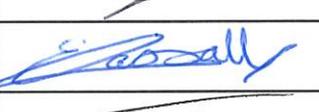
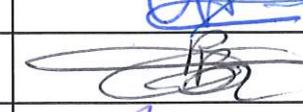
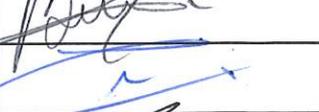
Présenté par (1) la présidente,
A Annecy le 12/05/2022
(1) la présidente,

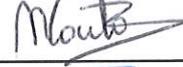
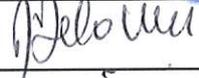
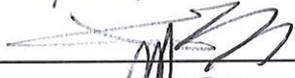
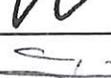
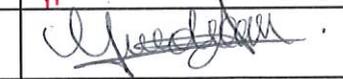
Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
A Annecy, le 12/05/2022
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

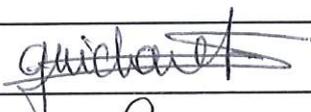
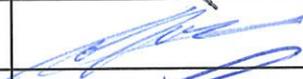
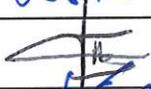
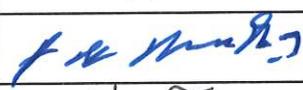
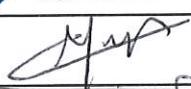
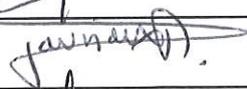
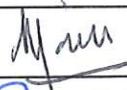
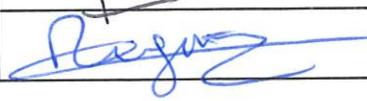
Certifié exécutoire par (1) la présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général, ...
(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée.

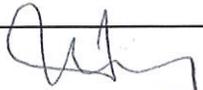
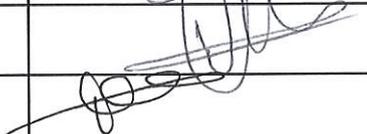
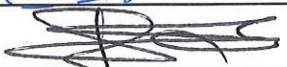
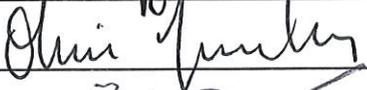
IV ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

ALBRAN Jean-Pascal	
ANDREYS Etienne	
ANSELME Christian	
ARCHINARD Jacques	
ARDIN Gilles	
ASTORG François	
BANGUÉ Frédérique	
BARRY Olivier	
BASTID Isabelle	
BEAL Michel	
BEAUJARD Alexandra	
BERTRAND Marie	
BLOC Nicole	
BOGEY Franck	
BOLY Cécile	
BOSSON Patrick	
BOUCHETIBAT Bilel	
BOUCLIER Stéphane	
BOULAND Corinne	
BOUVIER Catherine	
BOVIER Christian	
BRUNO Vanessa	
BRUYERE Pierre	

BUI-XUAN PICCHEDDA Karine	
CASSET Christel	
CECCHINEL Lola	
CERIATI-MAURIS Odile	
CHAUMONTET Henri	
COUTAZ Martine	
DALL'AGLIO Sandrine	
DAVIET Roland	
DELORME Noëlle	
DERIPPE-PERRADIN Joëlle	
DIJEAU Isabelle	
DIXNEUF Samuel	
DUBOSSON David	
DULIEGE Fabienne	
DUPERTHUY Denis	
EMONET Elisabeth	
FARMER Chantale	
FRANCOIS Gilles	
GEAY Pierre	
GERY Fabien	
GIMBERT Jean-François	
GRANGER Anthony	
GREBERT Fabienne	
GUEDRON Aurélie	

GUICHARD Ségolène	
JULIEN Charlotte	
KHAMMAR Frédérique	
LAFARIE Marion	
LARDET Frédérique	
LASSALLE Elisabeth	
LAVIGNE-DELVILLE François	
LAYDEVANT Christiane	
LECONTE Patrick	
LEPAN Claire	
LYONNAZ Bruno	
MARIAS Benjamin	
MARLE Viviane	
MARTIN Jean-Claude	
MARTINOD Christian	
MASSEIN Pierre-Louis	
de MENTHON Antoine	
MERCIER-GUYON Catherine	
MERMOZ Patricia	
MESZAROS Thomas	
MODURIER Aurélien	
MONMONT Philippe	
MORIN Philippe	
MUGNIER Magali	

GRAND ANNECY CA 2021

MUGNIER-POLLET Michel	
MULATIER-GACHET Alexandre	
ODORICO Laure	
OSTERNAUD Xavier	
PASTOR Gérard	
PELLICIER Raymond	
PERDRIX Marie-Luce	
PESSEY Tony	
PETIT Christian	
PEUGNIEZ Eric	
PIMONOW Monique	
PONCET Christophe	
PRIEUR-DREVON Agnès	
RIGAUT Jean-Luc	
ROLLIN Marc	
ROPHILLE Christian	
SARDA Didier	
SAUTY Yannis	
SEGAUD-LABIDI Nora	
SERRATE Bénédicte	
TATU Guillaume	
TOÉ Jean-Louis	
TRIMBUR Olivier	
VIVIANT Gilles	